



Bois-Colombes, le 8 février 2018

DESTINATAIRE DE CE MESSAGE :

Madame SAMMUT, *Inspectrice de circonscription de Nanterre*,

PERSONNES EN COPIE DE CE MESSAGE :

Madame Hennion, *Député de la 3e circonscription des Hauts-de-Seine*

Monsieur Révillon, *Maire de Bois-Colombes, Vice-président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine*

Madame Colombel, *Maire adjoint en charge de la Vie scolaire et périscolaire*

Nous vous écrivons ce jour afin de vous faire part de nos plus grandes inquiétudes quant aux décisions qui sont en train d'être prises pour la rentrée scolaire 2018-2019 à l'école Maternelle Paul Bert à Bois-Colombes. En effet, l'Education Nationale aurait annoncé la fermeture d'une classe, faisant passer l'école de 13 classes à 12 classes à la rentrée prochaine. En tant que parents d'élèves et administrés de Bois-Colombes, **nous désapprouvons cette décision et demandons le maintien de 13 classes à l'école Paul Bert Maternelle l'année prochaine**, et ce pour deux raisons majeures.

1- La superficie insuffisante des classes

La superficie moyenne des classes de l'école Paul Bert Maternelle est seulement de 40 m². Or selon les recommandations actuelles, la surface d'une classe devrait être de 60 m² (ratio communiqué lors du COPIL travaux du 11 mai 2016). Si l'accueil de 15 élèves de moins à la prochaine rentrée entraîne la suppression d'une classe, il est évident que les effectifs par classe seront revus à la hausse, réduisant encore la surface par élève.

De même, vous ne pouvez ignorer qu'en cas d'absence de plusieurs enseignants simultanément, faute de remplaçants suffisants, les enfants sont répartis dans les autres classes. Dans ces cas – mêmes exceptionnels – les enfants seraient à plus de 30 élèves dans des salles de 40 m².

De telles conditions sont inacceptables pour nos enfants. Cela dégraderait les conditions de travail des enseignants et de fait nuirait à la qualité de l'enseignement de nos enfants.

2- La perte de la décharge complète du Directeur de l'école

Le maintien de M. Carraz à temps plein dans ses fonctions de Directeur de l'école Paul Bert Maternelle nous paraît indispensable pour les raisons suivantes :

- Il a su instaurer **un climat de confiance avec les parents, les enseignants et tout le personnel périscolaire**. Sa présence et sa disponibilité permettent d'assurer la sécurité des enfants et d'être un repère pour ces derniers tout en étant le garant des règles de vie à l'école.
- Compte tenu des effectifs importants de l'école (près de 330 enfants cette année), **la charge administrative est conséquente** pour assurer le bon fonctionnement de l'école. Et ce ne sont pas 15 enfants de moins qui réduiront significativement cette charge.



- Les **locaux vieillissants nécessitent une vigilance accrue** pour organiser les travaux d'entretien et veiller à ce que nos enfants soient accueillis en toute sécurité chaque jour.
- En réduisant la charge du Directeur d'école vous ne pouvez ignorer que cela engendrera inévitablement :
 - Une **perte de fluidité des échanges**,
 - **L'impossibilité d'assurer les remplacements** en cas d'absence ponctuelle d'un enseignant,
 - **L'impossibilité de répondre aux urgences** si une classe lui est affectée.
 - L'impossibilité d'assurer le bon accueil de tous les enfants, notamment de **détecter et d'accompagner les enfants et les parents en difficulté**.

Nous avons déjà eu le regret d'observer cette année les effets de la suppression de l'emploi aidé aux côtés du Directeur. Cela a entraîné une augmentation du temps à consacrer aux tâches administratives. D'ailleurs, des projets scolaires n'ont pas pu être menés par manque de temps.

3- le contexte du projet de rénovation du groupe scolaire en cours

Une fois les travaux démarrés en 2019, il faudra sur place une collaboration importante entre les différents acteurs impliqués (maître d'œuvre, maître d'ouvrage, service municipaux, Éducation Nationale) : le Directeur d'école sera alors en première ligne pour suivre le projet – qui se fera en site occupé –, d'où l'importance de lui conserver une décharge totale.

Pour toutes ces raisons, **nous vous demandons de bien vouloir reconsidérer votre position et de maintenir impérativement un minimum de 13 classes à l'école maternelle Paul Bert.**

Bien cordialement,

Les représentants des parents d'élèves API et FCPE